

Emmanuel MARIEZ

Chef du département Génie Civil Construction Durable

Courriel : emmanuel.mariez@unilim.fr

Site web : www.iut.unilim.fr

Tél. : 05.55.93.45.00

Egletons, le 7 avril 2017

Objet : Campagne collecte taxe d'apprentissage 2017

Madame, Monsieur,

Le Département Génie Civil-Construction Durable (GCCD) de l'IUT du Limousin – Site d'EGLETONS accueille cette année **239** étudiants pour les préparer aux divers métiers du B.T.P. dans les formations suivantes :

- **DUT Génie Civil – Construction Durable** (Parcours Insertion Professionnelle & Poursuites d'Etudes) ;
- **Licence Professionnelle Travaux Publics** ;
- **Licence Professionnelle Diagnostic, Maintenance et Réhabilitation du Patrimoine** ;
- **Licence Professionnelle Projeteur Structures**.

Vous avez facilité notre mission, au cours des années passées :

- par l'accueil de nos étudiants en stages ;
- l'embauche de nos étudiants ;
- l'intervention de certains de vos collaborateurs dans notre pédagogie en tant que vacataires (2000 heures dispensées sur le Campus d'Egletons en 2016-2017) ;
- par la fourniture de divers produits ou matériaux pour les travaux pratiques ;
- par l'octroi **de tout ou partie de la taxe d'apprentissage** à laquelle vous êtes assujetti.

Cette dernière aide, en particulier, pour laquelle nous vous sollicitons aujourd'hui, nous est indispensable pour maintenir et acquérir les équipements, notamment de Travaux Pratiques, qui permettent aux étudiants de s'adapter au mieux et le plus rapidement possible aux besoins de la profession.

Les versements **de la catégorie A ou B « cadres moyens »** doivent être effectués par votre organisme collecteur :

- par chèque libellé à l'ordre de l'«**Agent Comptable de l'Université de LIMOGES**» et adressé directement à :

IUT du Limousin - Campus Universitaire d'Egletons
Département Génie Civil - Construction Durable
17, Boulevard Jacques DERCHE - 19300 EGLETONS

- ou par virement au n° **SIRET : 19870669900180 (Code UAI : 0870125N)**, en informant le Département Génie Civil & Construction Durable d'Egletons de ce versement.

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition pour vous accueillir à Egletons afin de présenter aux étudiants votre entreprise et répondre à vos besoins de recrutement (via **l'association des anciens* du département**), et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, avec nos remerciements anticipés, nos plus cordiales salutations.

Le Chef du Département,

E. Mariez



TAXE D'APPRENTISSAGE

CONSTRUISSONS ENSEMBLE L'AVENIR DE NOS DIPLÔMÉS.E.S

2017

Comment verser votre taxe d'apprentissage au Département Génie Civil - Construction Durable

1. Adressez-vous à l'organisme répartiteur de la taxe d'apprentissage (OCTA) de votre choix. Il vous fournira un bordereau de versement AD HOC.
2. Les coordonnées du Département Génie Civil-Construction Durable (GCCD) du site d'Egletons doivent obligatoirement être indiquées sur le bordereau de versement adressé à l'organisme collecteur (sinon votre taxe d'apprentissage ne nous parviendra pas).

Formations :

- DUT Génie Civil-Construction Durable (GCCD)
- Licence Pro. Métiers du BTP : Travaux Publics
- Licence Pro. Métiers du BTP : Bâtiment et Construction
- Licence Pro. Métiers du BTP : Génie Civil et Construction

3. Le département Génie Civil d'Egletons est habilité, via l'IUT du Limousin, à percevoir la partie hors quota de la taxe d'apprentissage :

- de plein droit au titre de la catégorie A pour les DUT;
- de plein droit au titre de a catégorie B pour les Licences Professionnelles;
- par cumul de la catégorie A et B.

4. **Date limite de versement 28 février 2017.**

5. Les organismes collecteurs (OCTA) nous reverseront votre taxe à partir de l'été 2017.



IUT du LIMOUSIN

CAMPUS UNIVERSITAIRE

D'EGLETONS

DEPARTEMENT GENIE CIVIL

CONSTRUCTION DURABLE

17, Boulevard Jacques DERCHE,
19300 EGLETONS

Tél : 05.55.93.45.00

Renseignements :

Ema POP - Chargée de mission pédagogique

Courriel : maria-ema.pop@unilim.fr

Site web: www.iut.unilim.fr

